
Union de la Droite et du Centre

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015 : LES 22 ET 29 MARS

23 NOUVEAUX CANTONS - 23 NOUVEAUX BINÔMES HOMMES-FEMMES

Les 22 et 29 mars prochains, les élections départementales (ex cantonales) auront lieu dans les 23 nouveaux cantons issus de la réforme des Départements et des Régions, conduite par l'État et le gouvernement actuels.

L'assemblée départementale sera **entièrement renouvelée pour une durée de 6 ans.**

Pour la première fois, chaque canton sera représenté par un **binôme paritaire Homme-Femme**, ayant chacun un remplaçant du même sexe.

La nouvelle assemblée comptera 46 élus au lieu des 44 actuels.

Aujourd'hui, à défaut de connaître la loi de répartition des compétences entre Départements et Régions, il faut considérer que la plupart des **compétences resteront de la responsabilité du Conseil Départemental et impacteront toujours aussi fortement votre vie quotidienne** pour : la petite enfance, la jeunesse, la famille, les personnes âgées, les personnes handicapées, les collègues, les transports scolaires, les lignes de bus Ted', les routes départementales, l'économie, l'artisanat, l'insertion, le tourisme, la culture, le sport, les loisirs, l'environnement et le financement des communes et intercommunalités.

Dans un **contexte de crise sociale, économique et politique omniprésent**, les réponses apportées par les politiques départementales à vos besoins et difficultés de la vie quotidienne sont décisives, autant pour les services publics qu'elles assurent à la population que pour le développement et l'aménagement qu'elles créent dans les territoires.

Les 22 et 29 mars 2015, exprimez-vous, votez pour celles et ceux qui sauront vous représenter au sein de la nouvelle Assemblée Départementale.

Union de la Droite et du Centre